

Marie Moret à Hippolyte Destrem, 9 août 1888

Auteur·e : [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Les folios

En passant la souris sur une vignette, le titre de l'image apparaît.

3 Fichier(s)

Informations sur le document source

CoteFG 42 (6)

Collation3 p. (26r, 27r, 28v)

Nature du documentCopie à la presse d'un manuscrit

Lieu de conservationBibliothèque centrale du Conservatoire national des arts et métiers, Paris

Citer cette page

Moret, Marie (1840-1908), Marie Moret à Hippolyte Destrem, 9 août 1888, Équipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle) consulté le 12/02/2026 sur la plate-forme EMAN : <https://eman-archives.org/Famililettres/items/show/52706>

Copier

Informations sur l'édition numérique

ÉditeurÉquipe du projet FamiliLettres (Familistère de Guise - CNAM) & Projet EMAN (UMR Thalim, CNRS-ENS-Sorbonne Nouvelle)

Présentation

Auteur·e [Moret, Marie \(1840-1908\)](#)

Date de rédaction [9 août 1888](#)

Lieu de rédaction Lesquielles-Saint-Germain (Aisne)

Destinataire [Destrem, Hippolyte \(1814-1894\)](#)

Lieu de destination 39, rue de Châteaudun, Paris

Scripteur / Scriptrice [Buridant, Jules \(1872-1937\)](#)

Description

Résumé Commentaires sur les ouvrages de Jean-Baptiste Godin et d'Hippolyte Destrem. Marie Moret se charge des manuscrits de son mari et du *Devoir* depuis Lesquielles où elle s'est retirée avec Émilie et Marie-Jeanne Dallet. Suit attentivement ce qu'écrit Hippolyte Destrem dans différents journaux et le complimente pour son excellent article.

Mots-clés

[Administration et édition du journal Le Devoir](#), [Archives](#), [Articles de périodiques](#), [Compliments](#)

Personnes citées

- [Dallet, Émilie \(1843-1920\)](#)
- [Dallet, Marie-Jeanne \(1872-1941\)](#)
- [Doyen, Pierre-Alphonse \(1837-1895\)](#)
- [Godin, Jean-Baptiste André \(1817-1888\)](#)

Œuvres citées

- [« La ligue du Progrès social », *Le Devoir*, Guise, \(1878-1906\), 1888, p.473-475.](#)
- [Destrem \(Hippolyte\), « Les théoriciens de la paix universelle », *La Nouvelle revue* \(Paris, 1879-1940\), t. 53, juillet-août 1888, p.503-517.](#)
- [Godin \(Jean-Baptiste André\), *Études sociales n° 1 à 10*, Guise, Imprimerie Baré, \[1884-1886\].](#)
- [L'Arbitre : organe du Comité de Paris de la Fédération internationale de l'arbitrage et de la paix, Paris, 1887.](#)
- [La Paix sociale, Paris, 1888-1910.](#)
- [La Rénovation, Paris, 1888-1922.](#)

Lieux cités [Lesquielles-Saint-Germain \(Aisne\)](#)

Notice créée par [Pauline Pélissier](#) Notice créée le 14/06/2024 Dernière modification le 27/09/2024

Sesquielles, le 9 Août 1888,

A. Monseigneur Hipp. Destrem,
Cher Monseigneur,

Mon mari avait bien raison :
on ne se lit pas les urs les autres.

Tous n'avez pas lu ce qu'il
a écrit sur l'héritage de l'Etat et je n'espére
pas vous le faire lire. Je vous envoie
seulement par ce courrier, sous pli recommandé,
une étude sociale dont un passage, tout
souligné au crayon rouge, vous fera voir que
M. Godin en proposant l'héritage de l'Etat
n'a pas du tout entendu un impôt sur les
successions, et qu'il s'élevé au contraire de
toutes ses forces contre une telle mesure, la
jugant préjudiciable au bien social.

À mon tour, je vous dirai
qui il m'est impossible en ce moment de
recouvrir à vos ouvrages et de les étudier.
La tâche de publier les œuvres posthumes
de mon mari et de poursuivre la direction
du Devoir me suffit amplement, surtout
que je n'aime pas à faire les choses
à demi, et que pour écrire vos ouvrages

je devrais m'y absorber complètement, comme il faut le faire, je crois, quand on veut bien saisir la pensée d'autrui. Or, je considère en ce moment comme un devoir sacré de ne point me laisser distraire de ma tâche, par quoi que ce soit.

— Ainsi à rendre à qui de droit le bien qui lui revient, je dois vous dire que c'est M. Doyen qui a eu l'idée de me proposer l'insertion de l'article ~~sur~~ ~~à~~ ~~la~~ ~~ligue~~ du ~~projet~~ social dans le ~~Décret~~. Je lui ai fait part de votre bon souvenir et, tout heureux, il vous retourne ses meilleurs et respectueux ~~bonnes~~ compliments.

Ma bauw, à qui j'ai également présente votre bon souvenir, me charge de vous en remercier et de vous exprimer sa respectueuse sympathie.

— Certainement je suivrai ce que vous écrivez concernant la convocation d'une Constituante en 1891; car tout ce qui dans L'Arbitre, la Paix sociale, ou La Renovation, vient de vous, est l'objet de notre attention.

— On vient de m'envoyer de Paris l'excellent article que vous avez publié dans la Nouvelle Revue, "Les théoriciens de la paix universelle." Ah! celui-là, c'est moi qui avec empressement

vais enrichir des Sections VI à XI un de nos numéros de la paix. C'est magistral ! et je vous remercie de cet excellent article comme d'un service personnel. Et n'en est pas un, en effet, puisque pour de tels écrits vous nous servez tous, au large.

Allons, Cher Monsieur, je vous quitte pour me replonger dans les manières de mon mari. -

Moi aussi, avec ma chère sœur et ma nièce, je suis à la campagne dans une toute petite maison située ~~à Guise~~ en un village près Guise.

J'y trouve le repos absolu indispensable au genre de travail auxquels je me livre, et mes deux amies y trouvaient les conditions à elles ordonnées par le médecin, c'est-à-dire la vie au grand air — Si la saison était plus favorable

Veuillez agréer, Cher Monsieur, avec mes vœux ardents pour votre bonne santé, l'expression de mes meilleurs sentiments,

Marie Gadin